

Communiqué commun

CFDT, CFTC, CFE-CGC, CGT, FO, FSU, Solidaires, UNSA de la Drôme.

La forte mobilisation du 29 janvier a conduit le Président de la République à annoncer à l'occasion de la rencontre avec les partenaires sociaux, le 18 février, une légère inflexion sociale à son plan de relance.

En réponse à une partie des revendications avancées par les organisations syndicales, des mesures sont annoncées, des processus de concertation sont proposés sur le partage de la valeur ajoutée et des profits, un fonds d'investissement social est programmé.

Les organisations syndicales CFTC, CFDT, CFE-CGC, CGT, FO, FSU, Solidaires, UNSA de la Drôme considèrent que les mesures sont trop parcellaires pour modifier le cap économique de la politique gouvernementale. Par ailleurs, le Président a refusé catégoriquement d'augmenter le Smic, de modifier sa politique d'emploi dans les fonctions publiques et de revenir sur la défiscalisation des heures supplémentaires...

A cela s'ajoutent l'attitude dogmatique du patronat et son refus d'assumer ses responsabilités, tant nationalement que sur le département.

La crise nécessite des réponses d'une toute autre portée. Les effets de la crise économique et financière s'accroissent et accroissent les inquiétudes des salariés. Pour la Drôme...

- L'augmentation de plus de 17 % des privés d'emploi catégorie 1,
- une année 2008 affichant que 70 % des embauches réalisées le sont en CDD et le recours à l'intérim représentant 5 186 ETP,

La recrudescence des suppressions d'emploi, d'utilisation du chômage partiel, contribue à amplifier la récession et pèse lourd sur le pouvoir d'achat qui se dégrade.

Tout ceci conduit les organisations syndicales à poursuivre la mobilisation et à exprimer leur solidarité et leur soutien à tous les salariés de France métropolitaine et des DOM-TOM. **Dans notre département, un pique-nique a été organisé devant le Medef le 6 mars pendant lequel les salariés ont exigé l'ouverture de négociations sur le chômage partiel, la formation professionnelle et le maintien des retraites complémentaires.**

En prolongement de la déclaration commune du 5 janvier 2009, elles appellent leurs syndicats et les salariés, les demandeurs d'emploi, les retraités, à faire entendre au gouvernement comme aux responsables patronaux et employeurs leurs revendications **par des grèves et manifestations le 19 mars :**

**Manifestation
le 19 mars
à 14h30
au Champ de
Mars à Valence**

► défendre l'emploi privé et public ;

► lutter contre la précarité et les dérèglements économiques et sociales ;

► exiger des politiques de rémunération qui assurent le maintien du pouvoir d'achat des salariés, des chômeurs et des retraités et réduisent les inégalités ;

► défendre le cadre collectif et solidaire de la protection sociale, des services publics de qualité.

Les organisations syndicales de la Drôme porteront auprès du Préfet ces exigences lors d'une réunion consacrée à la situation économique départementale le 16 mars..

Elles conviennent de se réunir à nouveau le 23 mars 2009 à 14 h 00.